



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

**Délibération du Conseil d'administration
n° 2021 - 042
Séance du 9 juillet 2021**

Proposition de remboursement de droits universitaires à titre gracieux

Condition d'acquisition du vote :

*Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents (en visioconférence et physiquement) : 24

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre :

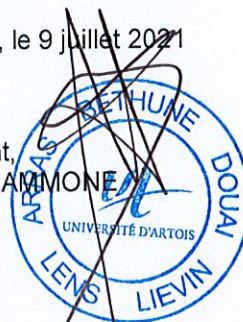
Nombre d'abstentions :

La proposition de remboursement de droits universitaires à titre gracieux, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Comportant des informations nominatives le document annexé n'est pas publié.

Fait à Arras, le 9 juillet 2021

Le Président,
Pasquale MAMMONE



SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr